



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 13 mai 2014

Compte rendu affiché le : 19 mai 2014

Date de la convocation : 6 mai 2014

Nombre de délégués : 34	Nombre de délégués concernés : 34
En exercice : 32	En exercice : 32
Présents : 29	Présents : 29
Votants : 29	Votants : 29

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Dardouiller S, Demmelbauer P, Dubois G, Mme Janvier Cassandre, Lebreton L, Rochette G.

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mrs Gonon P, , Rousset L, Thizy Bernard,

CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Gassiloud T, Moralès P, Murigneux P, Villard P,

SEM :

SIE A : Vincent G,

Autres communes :Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Deshayes S, Jacquet A, Reynard R, Thizy G, Rousset E, Soleymieux B.

Excusés : Charbonnier A, Laffont J, Biguet Stéphanie, Tholly P

Secrétaire de séance : Dardouillet S

### **N°490 Objet : Délégation d'attribution au président**

Afin de faciliter le fonctionnement administratif du syndicat, il est proposé au comité syndical de déléguer certaines attributions au Président. Cette procédure évite de réunir le comité syndical pour des décisions qui n'ont pas de conséquences sur les grandes décisions prises entre autres lors du vote du budget

Monsieur le Président donne à l'assemblée lecture de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales donnant au comité syndical la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat un certain nombre des attributions de cette assemblée soit :

1. de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget.
2. de passer des contrats d'assurance, de percevoir les indemnités
3. de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts,
4. d'intenter au nom du syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le comité syndical,

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140513-490-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2014

SIMA COISE  
Fait à Saint Galmier  
Le 13 mai 2014  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier